

|                     |    |
|---------------------|----|
| Membres en exercice | 11 |
| Présents            | 11 |
| Représentés         | 0  |
| Votants             | 11 |
| Exprimés            | 11 |
| Pour                | 11 |
| Contre              | 0  |

**COMMUNE DE MARVAL****Haute-Vienne**

Séance du Conseil Municipal  
du 2 octobre 2026

Délibération n° 63/2026

portant sur des demandes de subventions pour les travaux  
de restauration de l'église de Milhaguet

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie 2 octobre 2026 à 20h, selon convocation en date du 28 septembre 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Kévin NYLAND étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND - Adrien COUSSY - Régis de SOLMS - Jacques FAURIOT - Pierre FERLAND - Anne Louise LAURENT - Édith LÉGER - Marie LINET - Kévin NYLAND - Vicky PRÉCIGOUT

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des estimations établies par Monsieur BAGUET, Architecte du Patrimoine, pour la réhabilitation de l'Eglise de l'Assomption de la Très Sainte Vierge à Milhaguet.

Le Conseil Municipal a opté pour effectuer :

Dans un premier temps,

- les travaux « complets » sur l'avant-choeur et sa flèche : estimation à 450.000€ HT
- la maîtrise d'œuvre pour un coût de 38 760.00 € HT et pour le dossier de demande de permis de construire à 6 400.00 € HT.

Dans un deuxième temps,

- Les travaux « complets » sur la nef : estimation à 561 000.00 € HT
- La maîtrise d'œuvre : estimation à 54 663.50 € HT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de solliciter des financements pour la première tranche correspondant aux travaux sur l'avant choeur et sa flèche pour une estimation de 450 000.00 € HT et la maitrise d'œuvre s'y référant pour un montant de 45 160.00 € HT auprès :

- de la DRAC,
- du Conseil Régional,
- du Conseil Départemental,
- de la DETR

et autorise son Maire à signer toutes les demandes en ce sens.

Fait à MARVAL, le 6 octobre 2026

Le Secrétaire de séance,  
Kévin NYLAND

Le Maire,  
Régis de Solms



